

Avant-propos

Le présent volume, le huitième et dernier de la série des débats reconstitués de la Chambre des communes, constitue le compte rendu non officiel des délibérations tiré des journaux de l'époque pour la première session de la troisième législature, du 26 mars au 26 mai 1874.

La troisième législature du Canada s'est ouverte le 26 mars avec un nouveau gouvernement au pouvoir : Alexander Mackenzie a mené le Parti libéral à la victoire, faisant mordre la poussière au premier ministre conservateur sir John A. Macdonald et formant un gouvernement majoritaire aux élections générales du 22 janvier 1874. Mais ce gouvernement libéral ne durera que le temps d'une législature, Macdonald revenant au pouvoir aux élections générales suivantes, en 1878, et les conservateurs formant des gouvernements majoritaires pendant les 18 années subséquentes.

Les débats de 1874 ont été hantés par les fantômes des conflits de la législature précédente, la question du Chemin de fer du Pacifique aboutissant à un compromis pour le développement du chemin de fer dans l'Ouest du Canada, compromis qui a été source de déception en Colombie-Britannique et a provoqué la colère de ses députés. Durant la première session de la troisième législature, l'affaire Riel a atteint son point culminant : Louis Riel avait remporté le siège de Provencher, au Manitoba, dans une élection partielle en 1873. Il a été réélu dans la même circonscription aux élections générales et, bien qu'il ait signé le registre des députés à la fin du mois de mars, Riel n'a jamais siégé à la Chambre des communes. Le compte rendu des délibérations du 30 mars du présent volume nous donne une indication du niveau d'intérêt et d'appréhension que suscitait la présence de Riel au Parlement à l'époque.

La plus grande partie des dépenses publiques étaient consacrées au développement de l'infrastructure, comme on peut s'y attendre de la part d'un pays nouvellement créé et en pleine expansion, et la prohibition était une préoccupation constante de la Chambre, des pétitions en faveur de la prohibition étant présentées régulièrement.

Dans le contexte du projet des débats reconstitués, il est peut-être des plus significatifs que la décision de tenir un compte rendu officiel des débats ait été prise durant cette session, tant le premier ministre précédent que le nouveau ayant souscrit à l'idée du compte rendu officiel et la question ayant été renvoyée à un comité spécial qui a présenté son rapport sur la question le 8 mai 1874. Ainsi, la tenue de comptes rendus officiels a commencé en 1875 et la publication de ce dernier volume marque la conclusion du projet des débats reconstitués. Nous sommes redevables à la bibliothécaire parlementaire, Sonia L'Heureux, et à ses prédécesseurs qui, avec leur personnel, ont comblé un important vide dans le compte rendu des premières années du Parlement canadien et qui continuent de travailler pour rendre notre patrimoine documentaire largement accessible aux chercheurs, aux étudiants et aux lecteurs s'intéressant à la riche histoire du Canada.

L'hon. Andrew Scheer, député
Président de la Chambre des communes
Ottawa, 2013